



SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 37.205.195 EUROS
SIEGE SOCIAL : 7-11 RUE CASTEJA - 92100 BOULOGNE BILLANCOURT
379 067 390 RCS NANTERRE

RAPPORT SPECIAL
SUR LES OPERATIONS D'ATTRIBUTIONS GRATUITES D' ACTIONS
REALISEES AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2009

Chers Actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article L.225-197-4 du Code de commerce, le présent rapport a pour objet de vous informer sur les opérations réalisées en vertu des dispositions prévues aux articles L.225-197-1 à L.225-197-3 du Code de commerce relatives aux attributions gratuite d'actions.

1 - Attribution d'actions gratuites sur la période du 1^{er} juillet 2008 au 30 juin 2009

Sur délégation de l'assemblée générale extraordinaire du 12 juillet 2007, le Conseil d'administration a attribué :

- dans sa séance du 27 juillet 2008, 160.000 actions gratuites à deux salariés du Groupe (« **Tranche 6** ») ;
- dans sa séance du 13 octobre 2008, 135.000 actions gratuites à 135 salariés du Groupe ayant plus de 1 an d'ancienneté (« **Tranche 7** »).

Au titre des 2 tranches mentionnées ci-dessus, les actions attribuées gratuitement seront des actions à émettre au jour de l'acquisition définitive des actions par les bénéficiaires. Les actions gratuites seront définitivement acquises, à l'expiration d'un délai de 2 ans à compter de la date d'attribution (la « **Période d'acquisition** »), par les Bénéficiaires qui seront toujours salariés ou mandataires sociaux de la Société ou de l'une des sociétés ou filiales du Groupe à cette date. A l'expiration de la Période d'acquisition, les bénéficiaires seront soumis à une période de conservation des actions d'une durée de 2 ans.

Dans l'hypothèse où la totalité des 295.000 actions gratuites attribuées sur la période seraient émises, l'effet dilutif serait d'environ 0,4 % sur la base du nombre d'actions existantes (74.410.390) au 15 novembre 2009.

Le nombre total d'actions gratuites attribuées au 30 juin 2009 (Tranches 1 à 7) est de 6.263.448, dont 5.200.448 actions (tranches 1 à 4) ont déjà été émises (voir **points 2 & 3** ci-après) et 645.000 actions gratuites (Tranches 5 à 7) restent à émettre.

Tableau récapitulatif des actions attribuées durant l'exercice aux mandataires sociaux et aux 10 salariés dont le nombre d'actions attribuées gratuitement est le plus élevé (au 30 juin 2009) :

Bénéficiaires mandataires sociaux	Tranche 6	Tranche 7
<i>Néant</i>	-	-
Bénéficiaires salariés	Tranche 6	Tranche 7
Valérie Schuchmann (Risc Group)	100.000	-
Sandrine Sahut (Risc Group)	60.000	-

2 - Emission d'actions gratuites sur la période du 1^{er} juillet 2008 au 30 juin 2009

Le Conseil d'administration, dans sa séance du 27 juillet 2008, en application du plan d'actions gratuites du 27 juillet 2006 (Tranche 2), a décidé la création et l'émission de 783.200 actions nouvelles au bénéfice de M. Loïc Péquignot, qui était Président Directeur Général de la Société à cette date, soit une augmentation de capital de 391.600 € par imputation sur la prime d'émission. Ces 783.200 actions ne pourront pas être cédées par leur bénéficiaire avant une période de détention de 2 ans, expirant le 27 juillet 2010.

Le Conseil d'administration, dans sa séance du 30 mars 2009, en application du plan d'actions gratuites du 28 mars 2007 (Tranche 3), a décidé la création et l'émission de 308.000 actions nouvelles au bénéfice de 3 salariés du groupe, soit une augmentation de capital de 154.000 € par imputation sur la prime d'émission. Ces 308.000 actions ne pourront pas être cédées par leurs bénéficiaires avant une période de détention de 2 ans, expirant le 28 mars 2011.

3 - Emission d'actions gratuites post 30 juin 2009

Le Conseil d'administration, dans sa séance du 9 novembre 2009, en application du plan d'actions gratuites du 8 novembre 2007 (Tranche 4), a décidé la création et l'émission de 110.000 actions nouvelles au bénéfice de 3 salariés du groupe, soit une augmentation de capital de 55.000 € par imputation sur la prime d'émission. Ces 110.000 actions ne pourront pas être cédées par leurs bénéficiaires avant une période de détention de 2 ans, expirant le 8 novembre 2011.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION